



Adhésion à 7Lieux pour 2023

NOM/PRÉNOM :

ADRESSE/CODE POSTAL/VILLE :

COURRIEL :

TEL :

Adhésion année civile au 1 ^{er} janvier <i>L'adhésion ne peut être reprise comme un don</i>	Pour 1an
☐ Tarif de base individuel	15 €
☐ Étudiant, Chômeur, Situation difficile	10 €
☐ Couple déclaré	20 €
☐ Adhésion de soutien	30 €
☐ Adhésion de soutien +++	50 €

Paiement de : _____ €

☐ en espèce

☐ par virement sur Crédit Mutuel 7Lieux : IBAN : FR76 1027 8027 0000 0333 9290 101 - BIC : CMCIFR2A

☐ par paiement en ligne sur le site 7lieux.fr via "Helloasso"

☐ par chèque (*Banque et N°du chèque*) :

Chèque à libeller à l'ordre de 7Lieux - Imprimer ce document et l'adresser avec le chèque à : Espace 7Lieux 379 rue du Maréchal Leclerc 59262 Sainghin-en-Mélantois. (Vous recevrez votre carte d'adhésion par courrier postale)

Fait à le

Signature adhérent :

CARTE ADHÉSION N° >>>.....(*rempli par 7Lieux*)

Vous pouvez faire aussi un don déductible de vos impôts

L'adhésion ne peut être reprise comme un don

• Association 7Lieux reconnue d'intérêt général pouvant établir des reçus fiscaux sur les dons effectués à l'association 7lieux

Le don à 7lieux association ouvre droit à déduction fiscale car il remplit les conditions générales prévues aux articles 200 et 238 bis du code général des impôts. **Particulier :** Vous pouvez déduire 66% de votre don dans la limite de 20% de votre revenu imposable. Vous faites un don de 100€ >>> votre don vous revient à 34€ - Pour un don de 50€ >>> votre don vous revient à 17€ **Entreprise :** L'ensemble des dons à 7lieux Association permet de bénéficier d'une réduction d'impôt sur les sociétés de 60% du Montant de ces versements, pris dans la limite de 5% du C.A. H.T. de l'entreprise. Au-delà de 5% ou en cas d'exercice déficitaire, l'excédent est reportable.